

CAP Esthétique Session 2015

Consignes relatives au déroulement des épreuves du CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie pour la session 2015

CONSIGNES

EP1 : Techniques Esthétiques : 3h30 - coefficient 7 (Epreuve écrite et pratique)

Attention : La commission d'évaluation doit s'assurer - avant le début des épreuves - que chaque candidat est en possession de l'attestation de formation à l'utilisation des appareils UV (décret n°97-617 du 30 mai 1997). En l'absence de celle-ci, le candidat ne peut réaliser l'épreuve, et est informé que la note 0 lui est attribuée.

Un calendrier définit, par demi-journée, la répartition des sujets sur 9 jours selon le calendrier national.

L'épreuve EP1 comprend 2 parties :

- La rédaction d'une fiche diagnostic, conseil (FDC), d'une durée de 30 mn maximum, à partir de l'observation d'un modèle choisi par la commission d'évaluation (le modèle ne peut être celui d'un des candidats, mais peut appartenir à la commission d'évaluation). Les candidats ne peuvent poser de questions au modèle.
- La réalisation de techniques esthétiques sur modèle.

Caractéristiques du modèle pour la partie techniques esthétiques de l'épreuve EPI :

Le modèle féminin et majeur doit présenter les caractéristiques suivantes :

- visage maquillé : fond de teint, fard à paupières, cosmétiques à cils mais sans extension de cils, rouge à lèvres foncé ou visible ;
- aisselles, maillot, jambes, bras, et sourcils non épilés (longueur minimum 2 mm) ;
- mains et pieds : ongles non manucurés mais vernis (laque foncée), sans faux ongles ;
- sans piercing (pour des raisons de sécurité relatives à l'utilisation des appareils électriques) ;

Le maquillage permanent du modèle n'est pas un motif d'exclusion du modèle mais fera l'objet d'une pénalisation à l'appréciation de la commission d'évaluation selon le degré du maquillage permanent pouvant aller jusqu'à une note divisée par 2 pour les techniques de maquillage (9 pts au lieu de 18pts).

Modèle avec la zone à épiler sans poil	0 au résultat de la zone à épiler (-4 pts)
Modèle avec sourcils déjà épilés	0 au résultat de l'épilation des sourcils (-4 pts)
Modèle avec visage non maquillé	Note au démaquillage du visage divisée par 2 (note sur 2,5 au lieu de 5 pts)
Modèle avec ongles non vernis ou vernis non conforme	0 au démaquillage des ongles (- 3 pts) (mains ou pieds) ou note du démaquillage des ongles divisée par 2 (soit la note sur 1,5 pt)
Modèle avec faux ongles	Note divisée par 2 pour les soins esthétiques (5 pts au lieu de 10)

Si le candidat se présente avec un modèle mineur, il ne peut réaliser l'épreuve, et la note 0 est portée à l'épreuve.

L'épreuve EP1 débute par le renseignement de la fiche diagnostic, conseil. Si le candidat n'utilise pas les 30 minutes maximum autorisées pour remplir la FDC, il peut commencer les techniques esthétiques ; durée totale de l'épreuve ne peut excéder 3h30.

Le candidat est libre de procéder dans l'ordre qui lui convient et doit utiliser deux appareils en réalisant les techniques esthétiques.

Les sourcils devront être obligatoirement épilés au cours du soin visage.

Le rangement du poste de travail est inclus dans la durée de l'épreuve.

EP2 : Vente de produits et de prestations de services : 30 min maximum - coefficient 3 (Epreuve orale)

Attention : En l'absence de dossier professionnel, le candidat ne peut réaliser l'épreuve EP2 et se voit attribuer la note 0.

L'épreuve EP2 comprend 2 parties :

➤ L'entretien, d'une durée de 20 min maximum, est relatif au dossier professionnel constitué d'une partie commerciale (2 pages maximum) et d'une partie connaissance des produits et des prestations de services (2 fiches).

La lecture et la préparation des questions relatives au dossier et aux savoirs associés liés à la vente des produits et des prestations de services (S5) et à la connaissance du milieu professionnel (S6) seront réalisées avant l'arrivée des candidats, (12 cdts par commission environ).

Aucun exposé n'est attendu, il s'agit d'un entretien conduit par la commission d'évaluation.

ATTENTION : il s'agit d'une banque de données de sujets. Détruire tous les sujets après la session.

➤ La prestation de vente, d'une durée maximum de 10 mn, se déroule sous forme de sketch et doit permettre au candidat de développer les différentes phases de la vente, de proposer une vente additionnelle, de renseigner un planning et d'effectuer un encaissement.

Les sujets de la prestation de vente, non remis aux candidats, supports du sketch, sont organisés selon 4 thèmes :

- produits d'hygiène et de soins (30 sujets) ;
- prestations (30 sujets) ;
- produits de maquillage visage ou mains (30 sujets) ;
- parfumerie (30 sujets) ;

Le calendrier prévoit 5 sujets par thème, soit 20 sujets différents par demi-journée.

EP3 : Sciences et Arts Appliqués à la profession : 3h - coefficient 4 (Epreuve écrite)

Cette épreuve est subdivisée en plusieurs parties dont le total est sur 80 points.

A- Biologie : 20 points.

B- Cosmétologie : 20 points

C- Technologie des appareils et des instruments : 15 points.

D- Techniques esthétiques : 10 points.

E- Arts appliqués à la profession : 15 points